

2006-03-24

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réduction linéaire de cotisations patronales à la sécurité sociale et financement alternatif

NBB Working Paper No.81 - Document Series

La Belgique est un des pays européens où le coin fiscal et parafiscal sur les revenus du travail est le plus élevé, notamment à cause du rôle prédominant exercé par les cotisations sociales dans le financement de la sécurité sociale. Le taux d'emploi y est également plus faible que la moyenne européenne. Comme, au surplus, la Belgique est caractérisée par une faible compétitivité coût, il paraît attrayant d'appuyer le financement de la sécurité sociale sur des modes de prélèvements alternatifs pesant moins sur le coût salarial tout en maintenant l'équilibre des finances publiques. C'est dans ce contexte que Noname, le nouveau modèle macroéconomique de la Banque, a été utilisé pour évaluer l'impact de diverses mesures qui sont susceptibles de modifier le côté demande sur le marché du travail. On simule des diminutions de cotisations patronales et des mesures alternatives de financement: augmentation de la TVA, instauration d'une cotisation sur la valeur ajoutée et d'une cotisation sociale généralisée. Pour une de ces mesures alternatives de financement, à savoir la cotisation sur la valeur ajoutée, les incidences financières mécaniques sur les différentes branches d'activité sont examinées au travers de données des comptes nationaux.

Une mesure de réduction des cotisations patronales a toujours des effets favorables sur l'emploi car elle induit une substitution entre facteurs de production en faveur du travail et elle améliore la compétitivité des entreprises ce qui augmente la production et l'emploi. Ces effets bénéfiques sont nettement plus marqués si la réduction des charges se fait sans récupération dans les salaires bruts. Mais si les salariés sont à même de récupérer une partie ou la totalité d'une diminution de cotisations patronales, cet impact positif est considérablement réduit. Étant donné les limitations inhérentes à tout modèle et l'incertitude quant à la manière la plus adéquate d'introduire les mesures dans les simulations, la prudence s'impose lors de l'évaluation de leur impact simulé. Néanmoins il apparaît que les mesures compensatoires sont toujours destructrices d'emploi et rapportent aux finances publiques. Ces effets négatifs sur l'emploi et positifs sur les finances publiques sont atténués si l'augmentation des salaires provoquée par ces mesures est neutralisée. En outre, tous les modes de financement alternatifs vont toucher en sens inverse au moins un des canaux au travers desquels une diminution de cotisations exerce ses effets:

- Une augmentation de TVA a un effet très inflationniste. Si les salaires réagissent pleinement à cette augmentation de l'inflation, cette mesure sera négative pour la croissance, la position compétitive et l'emploi. Si cette liaison est neutralisée, ces effets négatifs sont fortement réduits.
- Une cotisation sur la valeur ajoutée est problématique non seulement parce qu'elle détruit plus d'emplois que les autres mesures sous revue (sauf une hausse de TVA non neutralisée) mais aussi parce qu'elle affecte fortement la compétitivité et ce surtout au détriment des entreprises les plus intensives en capital.
- Une cotisation sociale généralisée a des effets relativement modérés à condition qu'elle ne donne pas lieu à des augmentations de salaires consécutives à l'agrandissement du coin fiscal qu'elle engendre.